

# GRAND DEBAT NATIONAL

Restitution - 30 janvier 2019

**Les propositions retenues**

# PROPOSITIONS RETENUES

## FISCALITE ET DEPENSES PUBLIQUES

**La baisse des dépenses publiques est plébiscitée par les chefs d'entreprise qui souhaitent, a minima, ramener les dépenses publiques dans la moyenne européenne.**

Ces 5 propositions ont été considérées comme prioritaires par les unions territoriales CPME lors du vote intervenu au cours de la restitution nationale du 30 janvier 2019 :

- 1 Instaurer un bouclier fiscal pour les artisans, commerçants, TPE et PME au travers d'un plafond incluant la fiscalité nationale, locale et écologique.
- 2 Instituer la « règle d'or » en interdisant l'adoption d'un budget déficitaire qu'il s'agisse du Projet de Loi de Finances ou du budget des organismes sociaux gérés paritairement.
- 3 Ne plus taxer les bénéfices laissés dans les entreprises.
- 4 Mettre en place une visibilité à chaque échelon administratif levant l'impôt, sur l'utilisation qui en est faite. Chacun doit savoir précisément à quoi servent ses impôts.
- 5 Renforcer les pouvoirs de la Cour des Comptes en cas de non-respect de ses préconisations.

Autres propositions retenues :

- Modifier la règle budgétaire actuelle en obligeant à ce que chaque dépense nouvelle soit gagée non plus sur une recette supplémentaire, mais sur une réduction de dépenses.
- Modifier le barème et l'assiette pour permettre une application généralisée à tous les Français de l'impôt sur le revenu (IRPP). Chacun doit contribuer à due proportion de ses revenus, même pour un montant symbolique.
- Rendre dégressives les sommes attribuées au titre des aides sociales pour éviter les effets de paliers décourageant la reprise d'un emploi et créant des « plafonds de verre salariaux ».
- Rétablir les conditions d'une concurrence loyale en corrigeant l'inéquité fiscale entre PME et grands groupes.

## ORGANISATION DE L'ETAT ET DES SERVICES PUBLICS

**L'abaissement de la limitation de vitesse à 80 km/h est le type-même de la mesure considérée comme technocratique. Les chefs d'entreprise réclament massivement qu'on laisse la liberté aux départements de choisir la limitation de vitesse la plus adaptée au réseau de circulation dont ils ont la responsabilité.**

Ces 5 propositions ont été considérées comme prioritaires par les unions territoriales CPME lors du vote intervenu au cours de la restitution nationale du 30 janvier 2019 :

- 1 Se fixer des objectifs de réduction drastique des effectifs de la fonction publique nationale et territoriale en redéfinissant, au préalable, les missions de service public et en limitant aux seules fonctions régaliennes, les personnels bénéficiant de statuts protégés.
- 2 Mettre fin aux doublons entre l'Etat et les collectivités territoriales d'une part, et entre les différentes collectivités territoriales d'autre part, en supprimant les services identiques à différentes échelles.
- 3 Appliquer de manière identique au secteur privé et au secteur public les règles en vigueur (jour de carence, temps de travail, retraites, pénibilité, accessibilité, apprentissage, contrats courts ...).
- 4 Créer le délit de « harcèlement ou de mauvais traitement administratif » responsabilisant, à leur tour, les acteurs publics et permettant aux citoyens, le cas échéant, de se défendre.
- 5 Revoir les règles de l'Administration pour faire en sorte, dans les relations avec les entreprises, de privilégier l'accompagnement plutôt que la sanction.

Autres propositions retenues :

- Adapter les effectifs de la fonction publique en procédant à des redéploiements plutôt qu'à des embauches supplémentaires (douanes, services de recouvrement de l'IR, Banque de France...).
- Nommer un correspondant PME (directement rattaché au ministre) dans chacun des ministères.

- Ajouter dans les parcours de formation dispensée aux élèves, notamment à l'École Nationale d'Administration (ENA), un stage obligatoire dans une PME. Ce stage pourrait également être proposé aux élus.

## TRANSITION ECOLOGIQUE

Ces 2 propositions ont été considérées comme prioritaires par les unions territoriales CPME lors du vote intervenu au cours de la restitution nationale du 30 janvier 2019 :

- 1 Adapter les règles applicables en matière de transition écologique en fonction des réalités territoriales et climatiques.
- 2 Réduire la fiscalité sur les produits et services liés directement à l'amélioration du chauffage ou de l'isolation des logements, plutôt que d'attribuer des aides technocratiques.

Autres propositions retenues :

- Prendre en compte la diversité et le rendement des sources d'énergie (éolien, géothermie, hydraulique...) dans l'attribution des aides.
- Permettre aux poids lourds utilisant une énergie non fossile (électricité, hybride, GNV) de rouler le dimanche.
- Mettre en place, au niveau de l'Union européenne, un plan massif de transition écologique financé par un emprunt volontaire auprès des citoyens européens.

## DEMOCRATIE, CITOYENNETE

Ces 2 propositions ont été considérées comme prioritaires par les unions territoriales CPME lors du vote intervenu au cours de la restitution nationale du 30 janvier 2019 :

- 1 Instaurer un « médiateur au gaspillage des fonds publics » (portiques éco taxes, abandon du projet Notre Dame des Landes...), les fonds identifiés tels quels étant retranchés l'année suivante des sommes allouées à la structure responsable.
- 2 Prendre en compte le vote blanc lors des élections.

Autres propositions retenues :

- Supprimer la possibilité pour un fonctionnaire de réintégrer son corps d'origine à l'issue d'un mandat parlementaire.
- Lutter contre la pénalisation quasi-systématique des sanctions applicables aux entrepreneurs.